

### **L'AARQ soutient sa relève avec deux prix pour finissant-e-s**

Québec, le 2 juin 2022 – L'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) vient de mettre en place le *Prix relève en aménagement régional*. Il s'agit de deux bourses d'une valeur de 1 200 \$ chacune destinées à un-e finissant-e au baccalauréat et à un-e finissant-e à la maîtrise dans un domaine lié à l'aménagement du territoire.

Les bourses du *Prix relève en aménagement régional* seront remises chaque année pour une période minimale de cinq ans. La première édition aura lieu au cours de l'été 2023. Les étudiant-e-s ont jusqu'au 19 mai 2023 pour transmettre leur formulaire de candidature.

« En plus de souligner la qualité d'un dossier académique en matière d'aménagement régional du territoire, ce Prix concourt au renforcement des liens entre le milieu universitaire et professionnel. Il en va de l'intérêt pour notre profession et notre Association, soutient Martin Lapointe, président de l'AARQ.

Chaque prix comprend une bourse en argent de 500 \$, l'inscription gratuite au colloque régional 2023 de l'AARQ (incluant l'hébergement une nuit, les repas et le transport) et la possibilité de présenter le projet étudiant avec la publication d'un article dans la revue *L'Aménagiste* et/ou une conférence. Pour en savoir plus : <https://www.aarq.qc.ca/a-propos/#releve>

- 30 -

#### **Source et renseignements :**

Véronique Vallée  
Association des aménagistes régionaux du Québec  
[administration@aarq.qc.ca](mailto:administration@aarq.qc.ca)  
[www.aarq.qc.ca](http://www.aarq.qc.ca)